Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260907-2026_09_70-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 7 septembre 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le sept septembre deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Date de la convocation
01/09/2026

Date d'affichage
04/07/2026

Numéro de la Délibération :
2026-09-70

Présents :
Mmes Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Germaine MURZEAU-COBETTO, Cynthia QUÉRO.

M. Blaise BLEUNVEN, Sylvain BOSCHAT, Raoul RIOU, Pablo ROUILLÉ, Alain TRUBUIL, Ludovic VICENT.

Absents :

Absent(e)s excusé(e)s : Anaïs BIDAULT a donné pouvoir à Cynthia QUÉRO, Victor LE NAGARD a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ, Cyril LE FUR a donné pouvoir à Alain TRUBUIL, Sébastien L'HERMITE a donné pouvoir à Ludovic VICENT, Magalie MOY a donné pouvoir à Sandra LE NOUVEL, Antoine STEVENS a donné pouvoir à Raoul RIOU.

A été nommé secrétaire de séance : Ludovic VICENT

Validation grilles pour ouvertures de l'atelier central

M. Ludovic VICENT, adjoint en charge des bâtiments explique à l'assemblée qu'à l'arrière de l'atelier central il y a des fenêtres vétustes qui ne sont pas sécurisées.

Il avait été envisagé de les supprimer et de les remplacer par un mur en parpaing avec un bandeau de lumière mais pour des raisons financières et de luminosité, il a été décidé de les conserver. Elles seront réparées mais dans un premier temps, il convient de les sécuriser.

Il présente à l'assemblée un devis, établi par JL Atelier, pour des grilles qui seront posées par les agents. Il s'élève à 2 227.80 € HT (soit 2 673.36 € TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Valide le devis de JL Atelier pour un montant de 2 227.80 € HT (soit 2 673.36 € TTC).
- Autorise le maire à passer commande

Le Maire	Le secrétaire de séance
Raoul RIOU	Ludovic VICENT

MAIRIE DE BON REPOS SUR BLAVET
22570